

Conseil CLESCO du 7 juillet 2011

Représentants des Etablissements et Unités de Recherche		
Directrice	Chantal Zaouche Gaudron	Présente
UTM	Jean-Marie Cellier	Présent
UPS (co-direction+représentante UPS)	Michèle Fabre-Thorpe	Présente
CLLE	Jean-François Bonnefon	Présent
UMR-EFTS	Chantal Amade-Escot	Présente
Octogone	Michèle Guidetti	Présente
PDPS	Myriam de Léonardis	Présente
LCPI	Gérard Pirlot	Présent
CerCo	Simon Thorpe	Absent
LST	Philippe Birmes	Absent
INSERM	Jean-Francois Demonet	Procuration à Michèle Fabre-Thorpe
PRISSMH	Pier-Giorgio Zanone	Présent
Personnel administratif	Katia Dago	Présente

Représentants des Etudiants	
Titulaires	
Fanny Lalleman	Présente
Charlotte Alazard	Présente
Rodika Sokoliuk	Présente
Caroline Attalah	Absente

Guillon Quentin	Présent
Suppléants	
Marie-Mandarine Colle-Quesada	Absente
Aurore Berland	Absente
Sophie Baduel	Absente
Bastien Trémolière	Absent
Caroline Martin	Absent

Représentants Extérieurs		
Personnalités scientifiques		
Enseignant chercheur à SupAéro	Dehais Frédéric	Absent
MCF CRCA/UPS	Devaud Jean-Marc	Présent
Professeur STAPS Montpellier ED 463	Cadopi Marielle	Excusée
Professeur Université Montpellier 3	Costalat-Founeau Anne-Marie	Excusée
Personnalités monde socio-économique et culturel		
Spikenet Technology	Guyonneau Rudy	Présent
Chargée de mission Conseil Régional	Boyer Croquette Elsa	Absente
Conseiller au Cabinet du Recteur	Roques Pierre	Absent
Cellule valorisation de la recherche UTM	Munoz Cyrille	Procuration à Chantal Zaouche Gaudron

Commission		
Bernadette Rogé	M2R Psychopathologie	Absente
Bernard Thon	M2R STAPS	Présent

Raymond Dupuy	M2R Psychologie du développement et processus de socialisation	Absent
Christine Mias	M2R Sciences de l'éducation	Présente
Marie-Paul Rey-Woodley	M2R Sciences du langage	Présente
Karine Zulian	Gestionnaire de scolarité de l'ED CLESCO	Présente
Myriam Guiraud	Gestion des formations	Absente

Ordre du jour de la Commission (9h30-12h15) et du Conseil CLESCO (12h15-13h) du 7 juillet 2011 :

- Informations diverses : compte rendu du précédent conseil, proposition d'un prix scientifique CLESCO à mettre en place début novembre 2011, nouveau Conseil à prévoir début septembre...
- Attribution des CDU
- PRES/Idex (intervention de JF Bonnefon)
- Offre de formation et assiduité des doctorants

- Questions diverses

1- Informations diverses:

CDU 2011 :

Nombre de CDU 2011: 7 CDU CLESCO UTM+ 3 CDU CLESCO UPS, mais on ne sait pas encore combien de types 2 peuvent être attribués pour l'UTM. Les CDU 2011 signeront donc le contrat de base, puis l'avenant pour le type2 en septembre.

L'UTM introduit une nouveauté pour les CDU type2 2011 : ils ne pourront effectuer que des activités d'enseignement (64h TD). Mais les unités de recherche ont la possibilité de payer sur leurs fonds propres le complément type 2, soit un montant approximatif de 5800 euros par an. Dans ce cas, les doctorants peuvent choisir d'autres activités que l'enseignement.

L'UPS attribue des CDU type 2, réservés à l'enseignement, sur 1 an seulement, puis les doctorants passent à un CDU type 1 pour les 2 années suivantes.

La directrice de l'Ecole Doctorale demandera, au nom du Conseil, au Conseil Scientifique la possibilité d'attribuer : soit, un type 2 une fois pendant le contrat et 2 ans de type 1, soit, 2 ans de type 2 et 1 an type1. Ce qui permettrait de négocier pour un CDU supplémentaire.

Nous n'avons pas de confirmation non plus du PRES pour les CDU PRES/Région : les unités d'Octogone, de CLLE, et de l'ENFA sont concernées.

Les étudiants ne peuvent pas voter pour l'attribution des CDU.

En septembre, un nouveau conseil sera réuni pour statuer sur : l'attribution des CDU type2, la composition de la Commission, en tenant compte de la création de nombreux masters.

Un membre du Conseil doit travailler sur le label Ingénierie et Entreprise au sein du collège doctoral de site.

Proposition de mise en place d'un prix scientifique pour les étudiants de 2^{nde} année:

Ce prix s'adressera aux étudiants de 2^{nde} année 2010/2011 et qui débiteront leur 3^{ème} année en octobre 2011. Ce prix doit être mis en place mi-octobre et fera l'objet de virement de crédits à l'attention des unités de recherche (cf contraintes budgétaires des labos). Est proposée au vote du conseil la procédure suivante pour l'attribution de ce prix scientifique :

Le candidat déposera dans un premier temps un dossier auprès de l'Ecole Doctorale; ce dossier sera distribué aux membres du Conseil.

Puis le candidat sera convoqué pour une audition orale : 10 minutes de présentation + 10 minutes de discussion

Reste à déterminer la forme du dossier et les critères d'évaluation.

10 dossiers seront sélectionnés et 4 prix de 800 euros seront distribués.

2- Evaluation de l'offre de formation :

Elle sera présentée lors du prochain conseil.

3- Calendrier:

Une Journée scientifique des doctorants aura lieu début mars. La date doit être fixée rapidement pour réserver la salle.

La journée de présentation de l'ED pour les masters et la journée d'information sur les bourses CIFRE ont rencontré un faible public : 10 étudiants de masters, un à deux enseignants chercheurs. Le résultat est d'autant plus décevant que des informations importantes ont été diffusées lors de ces journées. Ainsi, les dossiers CIFRE doivent désormais être déposés avant le mois de juin à l'ANRT. Ensuite, la nouvelle procédure de sélection s'appuie sur 4 notes attribuées aux dossiers par les experts : 1 note pour l'unité de recherche, 1 note pour l'étudiant, 1 note pour l'entreprise et 1 note pour le projet. Il y a de plus en plus de candidats et de plus en plus de refus.

Une nouvelle journée d'information sur les CIFRE sera organisée en janvier 2012.

Le 30 septembre est prévue une demi-journée de présentation de l'ED CLESCO aux masters. Il sera difficile pour les responsables de masters de banaliser cette journée car l'emploi du temps est déjà fixé. Mieux vaut donc prendre date pour 2012 : le dernier vendredi de septembre.

Le 20 octobre, la commission de dérogation se réunira à 10h30 pour examiner les dossiers de 5^{ème} année.

La journée de rentrée aura lieu le 3 novembre, avec une présentation de l'ED le matin et une présentation des laboratoires l'après-midi.

La journée de rentrée des 3 ED aura lieu le 9 novembre après-midi.

Le 10 novembre est la date de rentrée du PRES.

Le prochain Conseil de l'ED se tiendra le 16 septembre à 9h30 et le Bureau se réunira le 8 septembre de 14h à 16h.

4- Attribution des CDU :

Contingent 2011 : 10 CDU UPS/UTM ; 1 CDU CS de l'UPS pour le Projet REEL

CDU UPS :

Chaque directeur d'unité présente les candidats classés 1ers.

Sarah NICAISE : Classée 1^{ère} pour PRISSMH.

Damien CAMORS : pour le CERCO.

Jean PELLAPRAT : pour l'INSERM.

L'UPS a bénéficié d'un CDU supplémentaire par le CS (appel d'offre sur projet) : son attribution a fait l'objet d'un concours et appel d'offre national. 4 candidats ont été auditionnés et a été sélectionné : David VILLEGER.

L'UPS n'a pas établi de liste supplémentaire. Il sera peut-être utile d'y penser lors d'un concours ultérieur.

CDU UTM :

L'attribution des CDU a pour point d'entrée l'unité de recherche et non le master.

CLLE :

Le Directeur présente 2 dossiers ex-aequo :

LASSERRE Marine

SARHANE Majdouline

EFTS :

Les candidats ont été auditionnés par une commission scientifique au sein de l'Unité de Recherche.

HILLE Frédérique : classée 1ère

LCPI :

ABDESSADEK Mounira : dossier incomplet (irrecevable) ; classée 2^{ème} par l'unité de recherche

PORTUESE Marina Angélica : classée 1^{ère}

OCTOGONE :

LACONI Stéphanie : classée 1^{ère}

MASSA Emilie : classée 1^{ère}

Le dossier de AFZALI n'a pas été examiné ni classé par la directrice de l'Unité de Recherche.

PDPS :

THUILLIER Julien : classé 1^{er}

BOUZIGNAC Vincent : classé 2nd

Un CDU est attribué à tous les candidats classés premiers par les unités de recherche, soit 3 CDU.

Les 4 CDU restants sont attribués aux candidats classés ex-aequo par CLLE et Octogone.

Pour rappel, les Unités de Recherche en concertation avec les responsables de master proposent chacune un classement des dossiers de candidature.
Un classement avec ex-aequo ne sera plus accepté.

La liste sera soumise au vote du Conseil.

Fin de la Commission à 12h15.

Début du Conseil à 12h15.

Votes :

La procédure d'attribution du prix scientifique pour les étudiants de 2^{nde} année est approuvée à l'unanimité.

Les 4 CDU UPS sont attribués à : Damien CAMORS ; Sarah NICAISE ; Jean PELLAPRAT et David VILLEGGER.

Les 7 CDU UTM sont attribués à :

HILLE Frédérique

LACONI Stéphanie

LASSERRE Marine

MASSA Emilie

PORTUESE Marina Angélica

SARHANE Majdouline

THUILLIER Julien

Cette liste est approuvée (2 abstentions, 12 votes pour).

La séance est levée à 13H.